



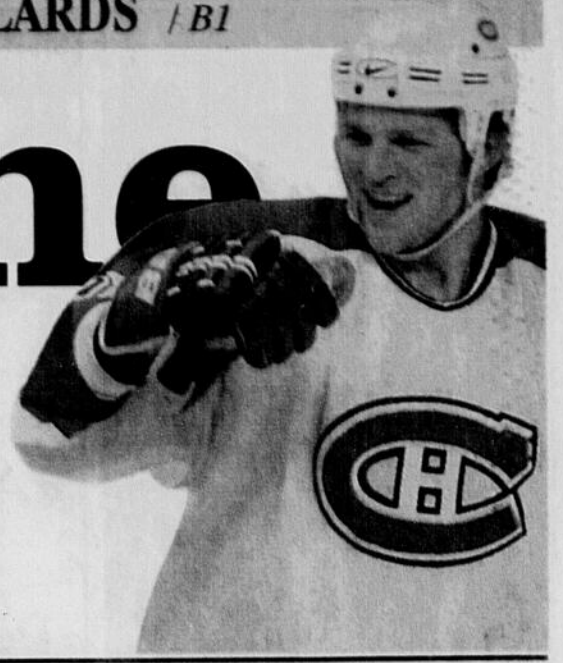
La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Caméras de surveillance
Le père de Julie Boisvenu plaide pour l'enregistrement des images
Page A3

Canadien
Chad Kilger risque de perdre son oeil gauche
Page C1

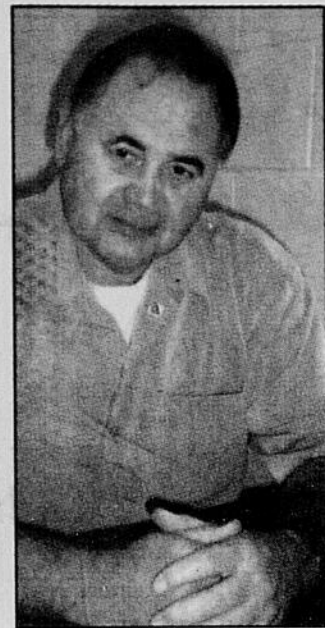


SHERBROOKE / MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2003 / 94^e ANNÉE / NO 177

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

«On m'a démoli»

Pierre-Paul Bourassa réclame 4 millions \$ pour un calvaire qui l'a «marqué à vie»



René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«On m'a démoli. Je n'ai de haine envers personne, mais je demande réparation pour tout ce que j'ai subi depuis le début de cette affaire.»

Dans une entrevue exclusive accordée à *La Tribune*, le policier Pierre-Paul Bourassa soutient que le processus judiciaire, la suspension sans solde, le refus du Service de police de Sherbrooke de le réintégrer dans ses fonctions immédiatement

après son acquittement des accusations d'agression sexuelle qui pesaient contre lui et son grand ami l'homme d'affaires Robert Morin l'ont complètement usé.

Il intente des poursuites civiles de 4,17 millions \$ non pas par vengeance, mais pour rétablir les faits. Le policier acquitté par la Cour supérieure en mai 2000 puis par la Cour d'appel en juin dernier souhaite obtenir justice par trois poursuites en responsabilités civiles contre toutes les personnes impliquées dans les procédures criminelles intentées contre lui ou sa suspension sans solde.

«J'utilise les moyens que j'ai à ma dis-

position pour obtenir justice. Je ne suis plus comme avant. Je vais rester marqué à vie», assure le policier-motard du Service de police de Sherbrooke.

Le policier de 56 ans soutient que malgré le double verdict d'acquiescement, il a perdu tout ce qu'il avait mis une vie à bâtir. Pierre-Paul Bourassa n'a pas encore récupéré le salaire de sa suspension de 13 mois en 1999 et 2000, il doit encore 100 000 \$ en bonne partie à ses avocats, il n'est plus solvable, n'a plus de compte-chèque ni de carte de crédit, a dépensé ses REER pour prouver son innocence et se promène dans une bagnole de 500 \$.

«Je n'ai plus d'énergie. Je n'ai plus de résistance. Ils m'ont brûlé. Je n'ai jamais commis le crime qu'on m'a reproché. J'ai été acquitté et pourtant, aujourd'hui, je n'ai plus rien. Je ne souhaite cette situation à personne. Comment voulez-vous que je me sente? Comment vous sentiriez-vous à ma place?» questionne Pierre-Paul Bourassa.

Le policier-motard avait passé 27 années comme agent à Sherbrooke et s'était impliqué dans la communauté avant que les accusations qui ont démoli sa vie

Voir «ON M'A DÉMOLI» en page A2

Le policier Pierre-Paul Bourassa considère que les procédures judiciaires auxquelles il a fait face l'ont détruit.

UN TOUTOU POUR SES 6 ANS!



Imacom, Martin Blache

La petite Jenny Leblanc, happée par un autobus scolaire le 5 juin dernier, a célébré son 6^e anniversaire de naissance, hier, en recevant la visite des ambulanciers qui lui avaient porté secours lors de cette fatidique journée. André Bélisle et Denis Denault, d'Ambulance de l'Estrie, lui ont remis un joli toutou sous l'oeil de sa mère Nancy. «On a le plus beau cadeau possible aujourd'hui de voir que tu es là et que tu peux continuer à faire tes beaux sourires...», lui a dit avec émotion l'ambulancier Denis Denault. UN TEXTE À LIRE EN PAGE B8.

Mon ami le juge

Me Martin Bureau accède à la magistrature

mgoupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE



Mario GOUPIL

- Salut mon juge préféré! J'aimerais que tu me rappelles lorsque tu auras deux minutes...

J'avais à peine eu le temps de raccrocher que Martin Bureau retournait mon appel. Je tenais à être un des premiers à le féliciter pour sa nomination au poste de juge à la Cour supérieure du district de Saint-François.

Je ne suis pas quelqu'un qui estime avoir beaucoup d'amis dans la vie, peut-être à cause du métier que j'exerce, mais j'ai toujours considéré Martin Bureau comme un de ceux-là, même si la vie nous a considérablement éloignés depuis quelques années.

C'est le souvenir de ces nombreuses années où nous avons été voisins, ces interminables soirées consacrées à des jeux de société pendant que nos enfants s'amusaient ensemble, et toutes ces vacances familiales passées à la mer, qui m'est revenu à l'esprit hier matin lorsque j'ai appris sa nomination. Or, tout en ressassant ces souvenirs, je me suis fait la réflexion que la justice ne pouvait probablement pas se donner un meilleur juge. Parce que Martin Bureau est un homme profondément juste et honnête. Un homme droit. Un homme de valeurs.

Évidemment, si s'en trouva pour prétendre que la nomination de l'avocat sherbrookoise est politique. C'est probablement vrai. Après tout, c'est le gouvernement fédéral, par l'entremise de son ministère de la Justice, qui nomme les juges. Et comme Martin Bureau a déjà fort bien servi le Parti libéral de Jean Chrétien, en acceptant notamment d'affronter le chef du Parti conservateur de l'époque, un dénommé Jean Charest, aux élections fédérales de 1997 dans le comté de Sherbrooke, il est facile de conclure que le premier ministre lui en devait une. Malgré tout, je demeure persuadé que l'on a retenu la crème de tous les candidats qui ont posé leur candidature pour le poste de juge à la Cour supérieure.

Il faut d'autre part se rappeler que la Cour supérieure du district de Saint-François est à court de juges depuis trop longtemps déjà. Le besoin criant d'un septième juge dans le district avait d'ailleurs été souligné à grands traits par le juge coordonnateur, l'Honorable Paul-Marcel Belavance, dans les discours qu'il a livrés lors de l'inauguration des deux dernières années judiciaires dans le district de Saint-François. Cette nomination n'a donc rien d'honorifique ou de bêttement politique puisqu'elle répond à un urgent besoin.

Martin Bureau était bien sûr un homme comblé quand je lui ai parlé hier matin. Comme on lui avait confirmé sa nomination en début de semaine, il se préparait à quitter pour de bon son bureau de la firme Heenan Blaikie au moment de notre conversation.

«C'est une façon pour moi de continuer une carrière

Voir MON AMI LE JUGE en page A2

Isabel force l'évacuation de 110 000 personnes

PC et AP

RODANTHE, Caroline du Nord

Plus de 110 000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer les côtes de la Caroline du Nord, hier, en prévision de l'arrivée d'Isabel, l'ouragan le plus puissant à menacer la côte Est américaine depuis quatre ans.

Les météorologistes croient qu'Isabel pourrait toucher la côte de la Caroline du Nord demain avant de se déplacer au nord vers la Virginie.

D'ailleurs, le gouverneur de la Caroline du Nord, Mike Easley, a déjà déclaré l'état d'ur-

gence.

Après avoir touché terre, Isabel pourrait causer de fortes pluies sur un vaste territoire, allant de la Caroline du Nord jusqu'à la Nouvelle-Angleterre.

Les vents de l'ouragan ont faibli quelque peu hier, atteignant des pointes d'environ 170 km-h. La fin de semaine dernière, Isabel était porté par des vents de plus de 250 km-h.

Malgré cette baisse d'intensité, les météorologistes pensent cependant que l'ouragan pourrait gagner des forces lorsqu'il croisera les eaux plus chaudes du Gulf Stream, une rencontre prévue demain.

Les résidents de la côte Est américaine, de

la Caroline du Sud au New Jersey, ont barricadé leurs maisons et fait provision de piles électriques, d'eau et de nourriture.

A 17h hier, Isabel se trouvait à 920 kilomètres au sud-est de la Caroline du Nord. L'ouragan se déplace à environ 12 km-h.

Isabel est maintenant considéré comme un ouragan de catégorie deux sur l'échelle Saffir-Simpson alors qu'il était de catégorie cinq la fin de semaine dernière.

Les restants d'Isabel se feront sentir au Canada le week-end prochain par d'importantes rafales de vent et des pluies abondantes. Le sud de l'Ontario et du Québec pourrait être touché.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272



Météo

ENSOLEILLÉ Maximum 21 Minimum 4
Lever soleil: 6 h 27 Coucher: 18 h 54

Index

Ann. class. C6	Loterie A2
Arts D1	Météo C8
B. dessinées. C7	Monde B2
Décès D6	Mots croisés. C7
Économie B3	Opinions A6
Éphémérides. C7	Sports C1
Horoscope C7	



Adolescente grièvement blessée

Une adolescente de 13 ans reposait dans un état critique, hier, après avoir été happée par un véhicule au moment où elle allait prendre l'autobus scolaire, en bordure de la route 263 à Marston, dans la MRC du Granit. DÉTAILS EN A2.

VENTE FIN DE SAISON HONDA

3,8% en achat ou location jusqu'à 60 mois

La CIVIC coupé ou berline

HONDA Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com



À LIRE DEMAIN

Critique de la pièce «Appelez-moi maman!»



La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR
François Fouquet
ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
André Larocque

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

ADJOINTS
André Roberge
Steeve Rancourt
Stéphane Garant

DIRECTEUR
André Custeau
ADJOINT
Serge Nadeau

Happée en allant prendre l'autobus scolaire

Katy Cloutier
MARSTON

Une adolescente de 13 ans de Marston reposait toujours dans un état critique en fin de journée hier, après avoir été happée par une automobile de marque Jeep Cherokee, vers 8 h 45, hier matin. L'accident s'est produit à proximité du 430, route 263, à Marston, dans la MRC du Granit.

Marilyse Couture se rendait prendre l'autobus scolaire qui devait la conduire à la Polyvalente Montagnac.

Au moment de l'impact, l'autobus, avec une dizaine d'adolescents à bord, était arrêté en direction nord, au 426, route 263, afin de faire monter une autre élève. Marilyse Couture aurait traversé la rue à ce moment devant la résidence voisine, lorsqu'elle a été happée par un véhicule conduit par une dame dans la quarantaine, qui circulait en direction sud. Les jeunes témoins de l'accident ont reçu un support psychologique à la Polyvalente Montagnac.

«Il est possible que la jeune fille ait vu l'autobus arrêté, et elle a traversé pour le rejoindre, explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel. Elle a été transportée au CHUS de Fleurimont en raison de la gravité de ses blessures.»

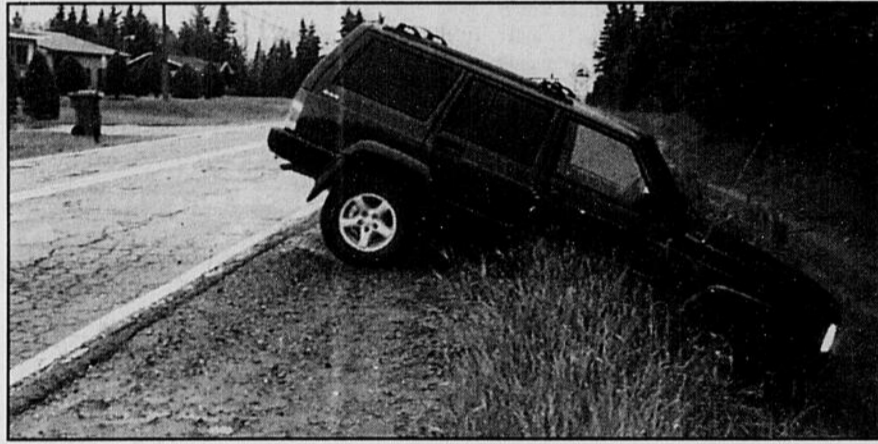
On craignait encore pour sa vie en fin de journée hier.

L'adolescente est une élève de deuxième secondaire à Montagnac, et demeure au 456, route 263.

Pour sa part, la conductrice du véhicule Jeep n'a pas été blessée, mais a subi un choc nerveux.

Les causes de l'accident ne sont pas encore établies. La vitesse ou une négligence de la part de la conductrice seraient des hypothèses écartées pour l'instant, selon le porte-parole de la SQ. La visibilité réduite, en raison de la configuration de la route, pourrait être en cause. Des résidents du secteur considèrent l'endroit comme dangereux.

Les analystes en scène de collision se sont rendus sur les lieux hier, pour déterminer tout de même la vitesse du véhicule au moment de l'impact et autres facteurs reliés à l'événement.



Marilyse Couture a été happée devant le 430, route 263 à Marston, près de la poubelle, par une automobile de marque Jeep Cherokee conduite par une dame dans la quarantaine.

«ON M'A DÉMOLI» Suite de la page A1

soient retenues par la couronne.

«J'étais conscient de l'accusation criminelle à laquelle je faisais face. La moindre des choses aurait été qu'on me traite avec respect et impartialité. Ça n'a pas été le cas. Quand on m'a suspendu sans solde, on m'a enlevé toute marge de manoeuvre sur le plan financier. J'ai utilisé toutes mes économies pour ma défense afin de me payer un bon avocat et prouver que j'avais rien à me reprocher», explique M. Bourassa.

La décision de la Ville de Sherbrooke de le suspendre sans solde a été un dur coup pour Pierre-Paul Bourassa.

«En m'envoyant chez moi sans solde, j'étais devenu avec certitude un agresseur. Le processus judiciaire a été une période difficile à traverser, mais j'en suis venu à bout grâce à ma conjointe et à mes vrais amis. Je suis sorti du procès épuisé psychologiquement et physiquement», explique Pierre-Paul Bourassa.

Le policier n'était pas au bout de ses peines, car il a fallu un mois avant qu'on décide de le réintégrer dans ses fonctions.

«Cette décision m'a achevé. Je n'avais plus d'énergie ni de ressources monétaires. On m'a traité comme un pourri. Même acquitté, j'étais toujours coupable pour mon employeur. Le syn-

dicat m'a soutenu moralement et financièrement. Ça m'a sauvé. Je n'ai jamais commis le crime dont on m'a accusé et je n'ai pas encore obtenu le salaire que j'ai perdu lors de ma suspension», poursuit Pierre-Paul Bourassa.

Le retour au travail a été difficile pour Pierre-Paul Bourassa. L'homme qui déplaçait beaucoup d'air avant les événements a maigri et, de son propre aveu, est devenu moins enjoué.

«Je crois que les gens ont compris. Les citoyens que je rencontre lors de mon travail m'affirment que je ne mérite pas ce qui m'arrive. Cependant, en ne me réintégrant pas dans mes fonctions dès mon acquittement, je me demande ce que le Service de police de Sherbrooke a voulu prouver?», se demande encore Pierre-Paul Bourassa.

L'Association des policiers de Sherbrooke et l'avocat Me Ghislain Richer réservent leurs commentaires pour la conférence de presse prévue ce vendredi concernant les poursuites de 4,7 millions \$ intentées par Pierre-Paul Bourassa contre les enquêteurs qui ont travaillé à son dossier, le procureur qui a autorisé la plainte, celui qui a plaidé le dossier au procès, le procureur général du Québec, la Ville de Sherbrooke, le directeur du SPS, la plaignante, son conjoint et son amant.

que j'aime beaucoup, et de le faire d'une façon différente. Cela faisait partie de mon plan de carrière», a-t-il confié.

En raison de l'obligation de réserve qui incombe aux juges, cette nomination obligea Martin Bureau à renoncer à toute implication sociale, lui qui a amorcé le retour des Castors juniors de Sherbrooke, qui a été président du comité d'organisation des Jeux du Québec à Sherbrooke (1995) et qui a présidé de nombreuses campagnes de souscription au fil des ans. Il devra d'ailleurs abandonner la coprésidence de la campagne de financement de Caritas, qui bat actuellement son plein.

L'Honorable juge -j'aurai définitivement de la difficulté à m'y faire- aura le loisir de demeurer à son poste jusqu'à l'âge de 75 ans. «Je connais quelqu'un dans mon entourage qui a 77 ans et qui

travaille encore...», rappelle en riant le principal intéressé.

Ce quelqu'un, c'est son père, Marcel Bureau, qui vient d'entamer sa 50e année comme grand manitou de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

On ne retrouvait pas de père plus fier que celui-là, hier, à Sherbrooke. L'accession de son fils Martin à la magistrature l'a beaucoup remué.

«Martin est un fils exceptionnel, a confié M. Bureau. Je suis très heureux pour lui. Il atteint la plénitude du Droit. C'est un couronnement.»

Le père du nouveau juge confiait n'avoir jamais oublié ce jour où un de ses amis lui avait mentionné qu'il aurait bien aimé avoir un fils comme son Martin.

«Martin étudiait en droit à l'Univer-

Quand JEUNESSE s'en mêle

La farce du jour



lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Six heures du mat'. Mon salon dort dans la noirceur bleutée. Mon bébé chat baille sur la carapette. Moi, je me réveille.

Je cale un verre d'eau, parce que c'est bon pour la peau, et j'allume mon téléviseur, parce que c'est bon pour mon humeur. Dans l'écran empoussiéré par des travaux de rénovation qui s'éternisent, les canaux défilent. La cervelle dans la glu, je zappe. Tiens, la nouvelle matinale *Caféine*. Que Guy me pardonne, je déserte par curiosité.

Jean-François Baril, le quart surprenant de l'équipe d'animateurs, le comique du déjeuner, celui qui n'est pas journaliste un poil, est le seul qui me fait l'effet d'un jus de pamplemousse fraîchement pressé, d'un cachet de vitamine C concentrée. Les autres me laissent de glace. De la glace, au saut du lit, non merci. Mon réveil, je ne le veux pas *on the rocks*.

Assez. Je me prépare, perd une quinzaine à chercher mon beurre de cacahouète et mon mascara sous les décombres du chantier. Trouve le premier dans une pile, un tas plutôt, de gazette, le deuxième entre un tour-nevis étoile et une pantoufle en minou. Je pars.

Les haut-parleurs de ma Sentra bavardent de la comédie musicale *Chicago*, avec Anthony Kavanagh et Laurent Paquin, deux rigolos par vocation, avant de me faire entendre, bien que je ne roule pas en Volks, les *Deux minutes du peuple* de François Pérusse, l'humoriste ami des Chipmunks. Il me tire une risette.

Dix-sept heures. *Home sweet home*. Ma tuyauterie est raccordée. J'ai une belle porte neuve. Je mange, tranquille, allume la télé. Je papillonne, saute de *Flash* (avec Alain Du-

mas, alias Jean-Guy Houde), à *Virginie* (avec les belles oreilles d'André Ducharme), à *Fun noir et compagnie* (avec toute une tribu de bouffons). *Farce sweet farce*.

Coup d'oeil à l'horaire-télé. Mardi m'offre Jean-Michel Anctil, maintenant animateur pour Loto-Québec, Mario Jean, comédien et Coco dans *Histoires de filles*, Michel Barette, chroniqueur automobile et coureur de jupons dans *Kn/h*, et Martin Matte, toujours imbécile et suffisant dans *Caméra Café*. Les yeux dans le plâtre, je me les tape tous.

Entre deux fous rires en boîte, des annonces m'annoncent que, mercredi, je ne devrai pas manquer pour tout le rire du monde François Massicotte, dans son *450, chemin du Golf*, et Mike Ward, dans sa *Testostérone*, que jeudi je devrai me brancher à *Tribu.com* avec Louis-José Houde. Et puis à Patrick Groulx et son *Groulx Luxe*. Et à Dominic et Martin dans *Dominic et Martin*. Et, bientôt, aux Mecs comiques, dans *3X rien*. Et Lise Dion, dans *Le Petit monde de Laura Cadieux*.

À 21 h 45, on cogne dans ma tête. Non, que personne n'entende, mercredi, je ne devrai pas manquer pour tout le rire du monde François Massicotte, dans son *450, chemin du Golf*, et Mike Ward, dans sa *Testostérone*, que jeudi je devrai me brancher à *Tribu.com* avec Louis-José Houde. Et puis à Patrick Groulx et son *Groulx Luxe*. Et à Dominic et Martin dans *Dominic et Martin*. Et, bientôt, aux Mecs comiques, dans *3X rien*. Et Lise Dion, dans *Le Petit monde de Laura Cadieux*.

Le *Téléjournal* s'ouvre, l'écluse de mes narines cède. Je respire à nouveau. Bébé chat, qui n'a rien vu de mes convulsions, baille. Je dois aller dormir. Gilles Gougeon est déjà parti, lui.

Tout à coup, quelqu'un que je reconnais dans l'écran. Un blond, Un grand. François Morency. Non, pas un autre. Je ne peux pas résister. Décidément, je devrai désormais me coucher tard.

MON AMI LE JUGE

Suite de la page A1

sité de Sherbrooke et j'étais allé, en sa compagnie, à une soirée en l'honneur des Castors, à l'Hôtel Union de Sherbrooke. C'est Jacques Brisson, un ingénieur, qui m'avait fait ce commentaire ce soir-là et je m'en suis toujours rappelé. Je pense que tous les pères aimeraient avoir un fils comme Martin...», mentionne M. Bureau, la gorge nouée.

Celui-ci n'a jamais non plus oublié un geste d'une grande délicatesse posé par son fils aîné le jour de son mariage.

«Le matin, avant de quitter pour l'église, après avoir revêtu son habit de noces, Martin avait demandé à nous parler, sa mère et moi. Il nous avait alors mentionné: 'Papa, maman, je veux vous remercier tous les deux pour les 21 belles années que j'ai passées avec vous. Et si je m'en vais, vous savez très bien que ce n'est pas parce que je ne vous aime plus...», rappelle le paternel,

des sanglots dans la voix.

Fier résident du quartier Est de Sherbrooke depuis 77 ans, Marcel Bureau s'enorgueillit également du fait que son fils devient sans aucun doute le premier juge de l'histoire sherbrookoise à être né dans l'Est de la ville et à y avoir habité toute sa vie.

Il faut savoir que la famille Bureau a marqué la petite histoire de ce quartier. Père de Marcel et grand-père de Martin, Louis Bureau a tenu commerce très longtemps dans l'Est de Sherbrooke.

«Mon père serait tellement fier aujourd'hui...», renchérit Marcel Bureau.

Comme il serait aussi sûrement très fier de savoir que son arrière-petit-fils Philippe, un des fils du nouveau juge, fait lui aussi carrière comme avocat à Sherbrooke.

La relève est assurée.

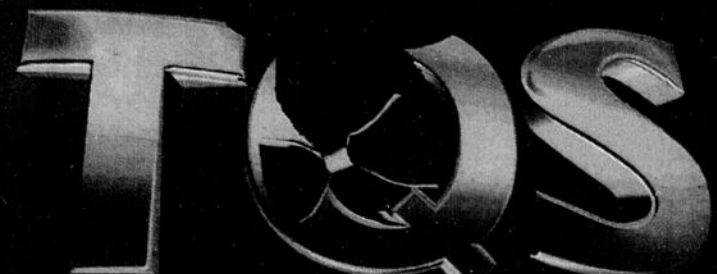


AUJOURD'HUI

> Les insolences d'une caméra
19 h 30

> 450, Chemin du golf
20 h

TQS Estrie maintenant sur les antennes Bell ExpressVu à la fréquence 106



Le père de Julie appuie la Ville

Pierre-Hugues Boisvenu assistera aux audiences de la Commission d'accès à l'information

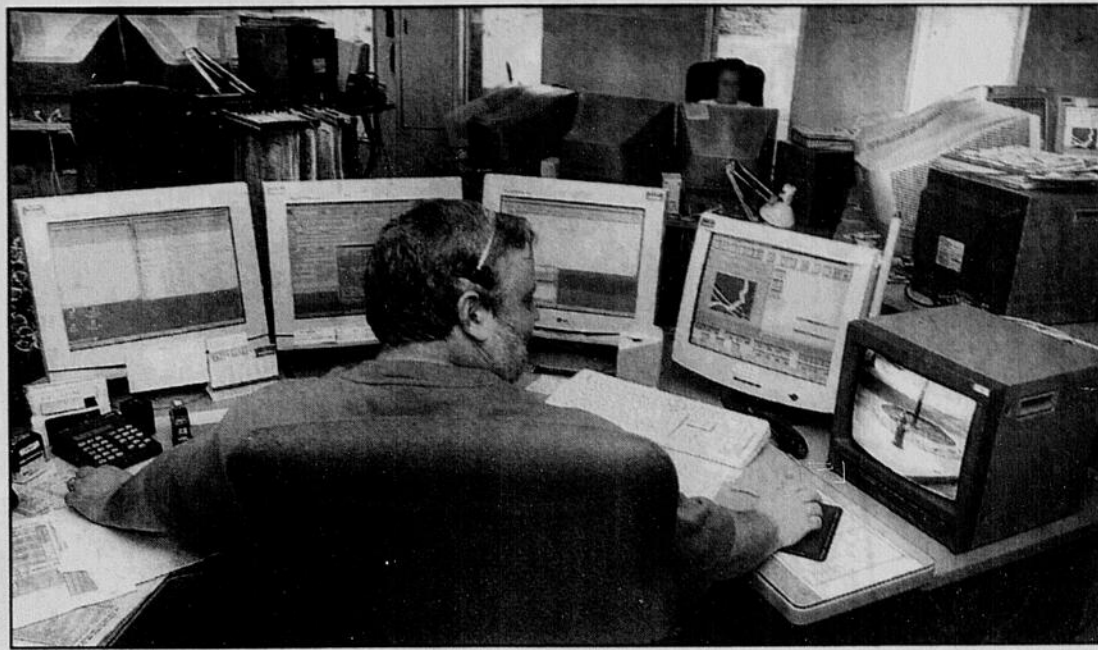
René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pierre-Hugues Boisvenu est persuadé que si les policiers avaient pu visionner un enregistrement des images captées par les caméras de surveillance du centre-ville dans la nuit du 23 juin 2002, sa fille Julie serait toujours en vie.

«Lorsque je me suis rendu au quartier général de la police après la disparition de Julie, j'étais estomaqué de savoir que les caméras de surveillance n'enregistraient plus les images depuis 1992. La seule personne qui regarde ces images est un employé du 9-1-1. Cependant, il le fait tout en répondant aux appels d'urgence. Il est impossible pour lui de tout voir», explique Pierre-Hugues Boisvenu.

Ce dernier voit d'un bon oeil la position qu'exposera la Ville de Sherbrooke aux audiences de la Commission d'accès à l'information la semaine prochaine. Le père de la jeune femme de 27 ans, séquestrée puis assassinée en juin 2002, entend être présent aux audiences qui se tiendront lundi et mardi à Montréal. La famille Boisvenu en compagnie de leur avocat, Me Marc Vaillancourt, entendait travailler au dossier des caméras de surveillance au centre-ville de Sherbrooke après le procès du présumé meurtrier Hugo Bernier.

«Je vais regarder les commissaires dans les yeux et je vais leur exposer deux choix. Ils ont le choix de donner priorité à la protection à la vie privée en fonction de la Charte des droits et libertés individuelles ou la protection de la vie tout



La seule personne qui regarde les images captées par les caméras de surveillance du centre-ville est un préposé à la centrale 9-1-1. Elle le fait tout en répondant aux appels d'urgence et il lui est donc impossible de tout voir. Comme les images ne sont pas enregistrées, ce qui n'a pas été vu en direct ne peut pas être observé plus tard. Sur l'écran à droite, apparaît la borne-fontaine que le véhicule de Julie Boisvenu a heurté dans la nuit du 23 juin 2002.

court. Il y a une grande nuance entre les deux», estime Pierre-Hugues Boisvenu.

Selon Pierre-Hugues Boisvenu, il aurait été possible, le soir du drame qui a coûté la vie à sa fille, que les policiers puissent retracer le présumé

assassin avant qu'il ne commette l'irréparable si les images des caméras de surveillance avaient été enregistrées.

«Il faut que les commissaires soient conscients qu'il faut d'abord protéger la vie personnelle des

gens. Le jour, je peux comprendre qu'on souhaite protéger la vie privée. Cependant la nuit entre minuit et six heures, on ne brime aucunement ma liberté comme individu si je me sens davantage en sécurité», soutient Pierre-Hugues Boisvenu.



Pierre-Hugues Boisvenu

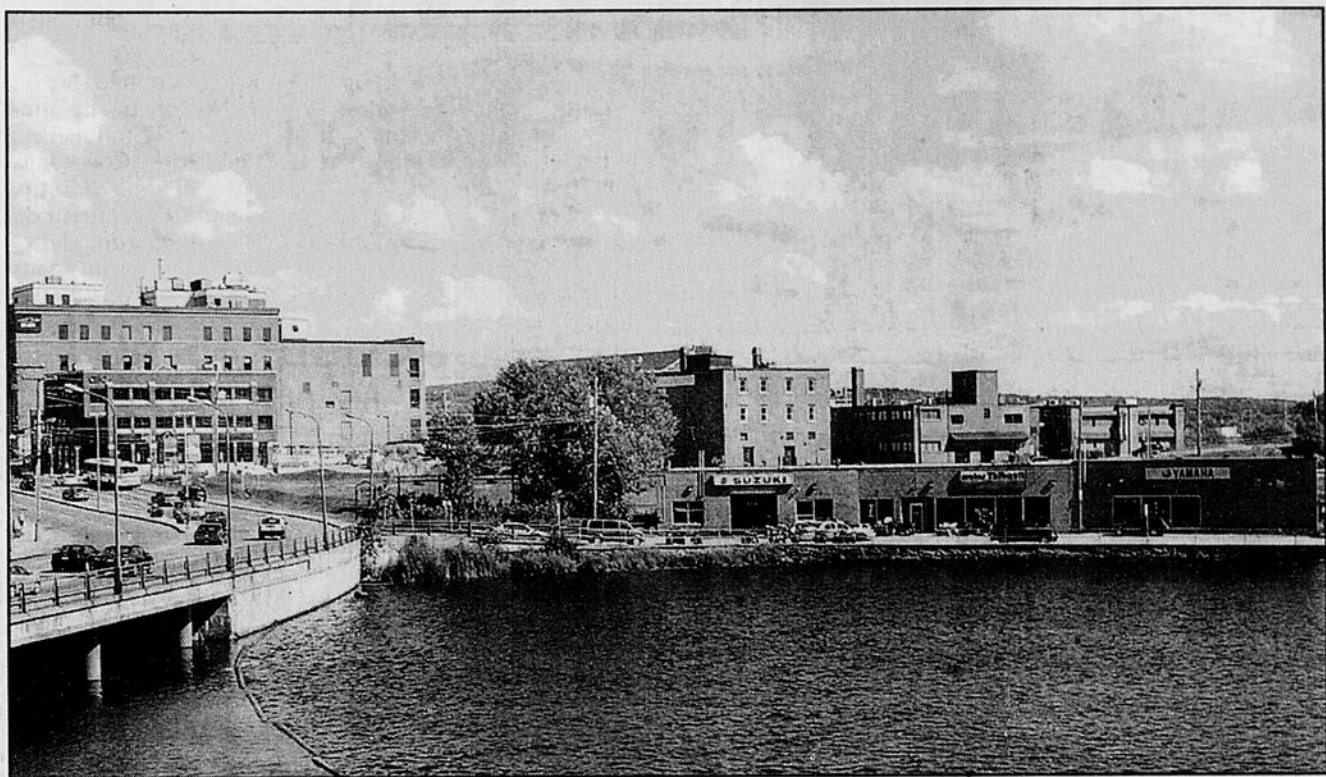
De longue procédures

Pierre-Hugues Boisvenu considère que les délais judiciaires menant au procès du présumé meurtrier de sa fille s'étirent.

«Selon ce que nous avons su, le procès devrait se tenir au printemps prochain, soit deux ans après la mort de Julie. Ce sont des délais inacceptables. La seule chose que nous souhaitons, c'est que cette affaire soit loin derrière nous», estime Pierre-Hugues Boisvenu.

Ce dernier réitère toujours sa position de ne pas être présent au palais de justice de Sherbrooke lors du procès. Un avocat désigné par la famille suivra les procédures.

«Nous ne serons pas au pays lorsque le procès aura lieu. Nous allons quitter pour l'Europe où nous serons hébergés par des amis. Nous ne voulons pas vivre avec cette pression quotidienne. Marcel Bolduc, le père d'Isabelle, nous a dit que c'était la pire étape. Alors nous souhaitons éviter d'entendre parler de la cause avant le verdict», explique Pierre-Hugues Boisvenu.



Le commerce Motos Thibault occupe son site de la rue Versailles depuis plus de cinquante ans, mais la Ville convoite l'endroit en marge de la Cité des rivières. Marcel Thibault, le propriétaire du commerce, a pris une option d'achat sur un terrain de la Ville qui se trouve voisin de l'entrepôt CPC, le long de l'autoroute 410.

Motos Thibault prend une option sur un terrain de la Ville

Une relocalisation en marge de la Cité des rivières

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke aurait avancé suffisamment d'arguments sur la table pour amener le propriétaire de Motos Thibault à prendre une option d'achat sur un de ses terrains, en préparation de la relocalisation souhaitée en marge de la Cité des rivières.

La Ville souhaite que le commerce libère le site qu'il occupe depuis plus de cinquante ans sur la rue Versailles pour faire place à un développement à caractère récréatif et touristique.

Motos Thibault pourrait devenir le voisin de l'entrepôt CPC, le long de l'autoroute 410.

«C'est un bon secteur, mais la visibilité n'est pas idéale comparativement à celle que nous avons actuellement. Ce n'est pas tout à fait adéquat», a commenté hier Marcel Thibault, qui a néanmoins déposé une offre de 206 000 \$ pour acquérir une superficie de 135 000 pi² de terrain. Ce montant sera éventuellement déduit de la somme que la Ville versera au commerçant comme compensation financière pour son emplacement.

M. Thibault s'inquiète des semaines qui passent.

«La Ville voudrait, semble-t-il, que nous ayons quitté pour le printemps prochain. Si c'est ça, elle devra y voir rapidement car il nous reste peu de temps pour mettre un nouveau bâtiment en chantier avant le gel. C'est toujours plus compliqué de déménager en hiver. Jusqu'au mois de janvier, ça pourrait toujours aller. Mais plus tard que ça, ce serait de nous tirer deux balles dans les pieds. C'est notre grosse

saison qui commence. Il va falloir que la Ville se décide, c'est son problème», de dire l'homme d'affaires.

Les pourparlers, qui ont longtemps traîné en longueur, seraient plus intenses depuis quelques mois, à la satisfaction de M. Thibault.

«Je pense que les élus ont réalisé qu'une expropriation leur coûterait trois à quatre fois plus cher que le résultat d'une négociation de gré à gré. Mon magasin vaut ce qu'il rapporte, c'est un commerce établi qui tourne rondement», fait-il valoir.

Divers scénarios

L'acquisition de cette propriété par la Ville est espérée pour avril prochain, confirme le directeur général de la Cité

des rivières, Albert Painchaud, qui, dans l'intervalle, jongle avec quelques scénarios.

«Nous aurons complété les aménagements du côté sud du lac des Nations pour le 11 novembre et les sentiers de marche et de ski de fond seront ouverts et entretenus autour du lac durant tout l'hiver. Passerons-nous devant Motos Thibault ou devrons-nous contourner ce magasin par l'arrière, les deux avenues sont actuellement envisagées», indique M. Painchaud.

Le site de Motos Thibault et les autres terrains acquis par la Ville à l'intersection des rues King et Belvédère, du Canadien Pacifique et de la Librairie GGC sont appelés à devenir le centre névralgique du complexe de la Cité des rivières.

ALERTE À LA ROUILLE !

Attention
Tous les 55 ans et plus
du 8 au 20 septembre

Obtenez **EN PRIME** une canette d'huile antirouille.

Traitement complet à **49,95\$**

Basé sur un prix régulier de 59,95 \$
Cartes d'identités obligatoires.

L'AMI DANIEL
1466, rue Denault
Sherbrooke
(819) 829-0757
www.antirouilleautomatise.com

L'enseignant «retiré» de Mitchell sera fixé sur son sort aujourd'hui

David Bombardier
SHERBROOKE

L'enseignant Christian Tremblay saura vraisemblablement aujourd'hui si le fait d'avoir utilisé une photo de Jean Charest comme tapis à l'entrée de sa classe mènera à sa suspension de l'école Mitchell.

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), par l'entremise de sa direction des ressources humaines, devrait rencontrer aujourd'hui l'enseignant de français de première secondaire pour lui rendre sa décision.

L'enseignant, temporairement «retiré de l'enseignement» par la CSRS, sera accompagné d'un délégué syndical et la direction de l'école Mitchell assistera aussi à la rencontre. La CSRS devrait émettre un communiqué de presse demain matin pour faire connaître sa décision au public.

«L'enquête interne est terminée», a confirmé hier à La Tribune l'agente de communication Mélanie Breton, de la CSRS. Pendant cette enquête, la plupart des élèves ayant pictiné la figure du premier ministre lors de leur premier jour de classe ont été interrogés par la direction de l'école.

L'ÉQUIVALENT DES TAXES

15%

3 JOURS SEULEMENT

— JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

GRATUITS! PAIRE DE GANTS ET FOULARDS

PREMIER DIVERSIMANTO

422, rue King Est, Sherbrooke • Dans l'esf, face à la pharmacie Jean-Coutu
Tel. : (819) 564-1337 • Sans frais : 1 800 564-1337 • Site web : www.diversimanto.com

RÉNO/DÉPÔT®

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION® À SHERBROOKE!

- Consultez notre publicité dans cette édition.

ON CÉLÈBRE NOTRE 10^e ANNIVERSAIRE

RÉNO DÉPÔT®

**NOS
PRIX SONT
IMBATTABLES!**

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA
PEINTURE!

SHERBROOKE
600, Jean-Paul-Perrault

OUVERT :

- LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
- SAM. DE 8 H À 17 H
- DIM. DE 8 H À 17 H

RÉNO DÉPÔT

Fière partenaire de
l'équipe de football



Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrons au même prix que notre concurrent, moins

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 23 septembre 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.

UN FINI PEU LUSTRÉ LAVABLE!

TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX!

CHOIX DE PLUS DE 2 000 COULEURS!

TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX!



CIL CILUX
3,78 L
29⁹⁷
CH. 8408.013 (245034)
LATEX D'INT. FINI PLATINE
Sans solvant, peu odorant.

SICO inspiration liquide
3,78 L
39²⁵
CH. 711510.378 (258980)
LATEX ACRYLIQUE D'INT. FINI CACHEMIRE
Blanc. Facile à appliquer, anti-daboussures. Couvre bien.

CIL Signature
3,70 L
26⁹⁵
CH. 56400.501 (116482)
LATEX ACRYLIQUE POUR CUISINES/SALLES DE BAINS
Super adhérent, durable. Lavable. Aussi pour chambres d'enfants.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION® À SHERBROOKE!

LE PLUS GRAND CHOIX DANS LES MEILLEURES MARQUES de PEINTURE!

SICO
inspiration liquide
2296
CH. 3.78 L
1711253.78 (146930)
LATEX FINI MAT POUR PLAFONDS
Blanc titane. Couvre très bien.

CHL SÉRIE Signature
1974
CH. 3.78 L
56120.501 (116566)
APPRÊT-SCELLEUR D'INT. AU LATEX ACRYLIQUE
Blanc. Couvre bien, prépare la surface pour une couche de latex ou d'alkyde.

CHL SÉRIE Signature
PEINTURE D'INTÉRIEUR
Latex 100 % acrylique
• Super adhérent
• Couvre facilement toute couleur
• Prépare la surface pour une couche de finition parfaite
Apprêt de scellement
Blanc

BEHR Expressions
INTERIEUR • INTÉRIEUR
SATINÉ
ENAMEL • ÉMAIL
WATER-BASED PAINT
PEINTURE À L'EAU
Ready to Use • Prêt à Utiliser

BEHR Expressions
INTERIEUR • INTÉRIEUR
SATINÉ
ENAMEL • ÉMAIL
WATER-BASED PAINT
PEINTURE À L'EAU
Ready to Use • Prêt à Utiliser

TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX!

BEHR
3197
CH. 3.79 L
5100C (091965)
LATEX D'INT. FINI SATINÉ
100% acrylique. Couvre bien, ne jaunit pas.

FORMAT 18.9 L

REVIENT À 11.74 DU 3.78 L!

DENALT PRO-PLUS
professionnel - professional
18.9L
REVIENT À 8.94 DU 3.78 L!

Avanti
5872
S100-00 (240199)
• Latex acrylique d'int. S400-0 (240194) 77.91
• Latex acrylique d'int. fini semi-lustré S200-0 (240192) 79.55

DENALT
4471
295-18.9 (252656)
APPRÊT AU LATEX ACRYLIQUE D'INT./EXT.
Blanc. Couvre bien. Peut accepter un fini à l'alkyde ou au latex.
• Fini velouté 590-18.9 (252662) 53.65
• Semi-lustré 565-18.9 (252666) 56.91

Avanti
INTERIEUR INTERIOR
CLASSIQUE CLASSIC
MAT A PLAFOND
MAT LATEX
CEILING
BLANC WHITE
18.9L

PLUS DE MARQUES, PLUS DE MODÈLES, PLUS DE CHOIX!

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Quand Israël se fait assassin...

Non, le mot n'est pas trop fort. Il s'en trouvera sûrement pour en condamner l'emploi, alors que c'est la chose elle-même qui est condamnable au plus haut point. Pour ceux ou celles qui en douteraient, citons les mots du vice-premier ministre israélien Ehoud Olmert déclarer: «Yasser Arafat ne peut plus être un facteur dans ce qui se passe ici. L'expulsion est certainement l'une des options; le tuer est également l'une des options». Langage de la mafia, direz-vous. Non, celui d'un assassin qui prépare un meurtre au nom de son pays. Et même si, à Jérusalem, on semble vouloir revenir sur les paroles dites, la menace fait encore peur.

Comment peut-on imaginer qu'Israël en soit rendu là. Le pays qui a souffert du pire assassinat des temps modernes redit les mots d'Adolf Hitler; pire, on croirait en-

tendre la condamnation du Christ lui-même, mis à mort par les Juifs. On n'aime pas la personne? On l'exécute!

D'abord, le raisonnement est stupide. S'imaginer qu'on va éliminer la haine et la hargne des Palestiniens envers les Israélites en tuant Arafat est aussi bête que croire qu'on va faire cesser le terrorisme en capturant Ben Laden. Au contraire: les Palestiniens nous ont habitués à leur tradition de vengeance. Chaque attaque est suivie d'une riposte toujours plus cruelle. Et les Israélites en font tout autant, fidèles à la politique «œil pour œil, dent pour dent», figée dans un Ancien Testament qui n'a pas entendu un tout autre message de leur compatriote Jésus de Nazareth. En se débarrassant d'Arafat, Israël condamne à mort plusieurs de ses propres enfants.

Non que ce monsieur Arafat soit un ange de paix: au contraire. Arafat



Jean-Cyril DUBUC

est sûrement une des inspirations les plus radicales du Hamas, principal agent destructeur de tous les processus de paix présentés aux deux peuples. Les Palestiniens n'accepteront jamais qu'Israël se soit accaparé des territoires qui leur appartenaient; les Israélites, eux, se croient les propriétaires de toute la Palestine. Il n'y a

pas de solution en dehors du retour aux divisions territoriales d'avant 1967. Même si un certain nombre de Palestiniens et d'Israélites ne sont pas d'accord, c'est là seulement que se trouve une solution un peu réaliste du conflit.

Plusieurs pays ont condamné les mots du plus proche collaborateur d'Arien Sharon. Ce n'est pas assez: il faut que les plus grands souteneurs d'Israël, États-Unis en tête, retirent tout soutien à des chefs de pays assassins. Il faut que le monde entier s'élève contre des attitudes inacceptables, comparables à celles des plus cruels dictateurs de notre ère.

Pendant que ça chauffe en Irak, la marmite risque de sauter en Palestine. Les fins stratèges de Washington, complètement dépassés par la situation qu'ils ont créée, commencent à se rendre compte qu'ils ont eu tort de mentir au monde: ils se sentent bien seuls dans leur expédition «préventive» entreprise au mépris du bon sens

et des multiples avertissements de pays amis, comme, par exemple, le Canada.

Les États-Unis ne vont donc pas «se mouiller» en Palestine: la Maison-Blanche a trop besoin du soutien économique du lobby juif pour lui déplaire de quelque façon. De son côté, le peuple américain, qui identifie innocemment arabes, musulmans, extrémistes et terrorisme, ne va pas appuyer une politique de protection, ou simplement de justice, envers la Palestine. On va fermer les yeux, comme pour le Rwanda ou pour tous les autres peuples qu'on a choisis d'ignorer quand ils souffraient le martyre.

Reste l'ONU. La pauvre! Quel pouvoir lui reste-t-il? Quelle influence conserve-t-elle? Quelle pression peut-elle exercer sur les États-Unis qui la méprisent au plus haut point?

Enfin, surtout, les Juifs peuvent-ils être lucides sur eux-mêmes?

Réplique

Patience et motoneiges

M. Pierre Dépôt

Je suis neutre par rapport aux motoneiges. Jeune, j'en ai fait et j'ai aimé; c'est tout. Je suis rigoureux et modéré. Je pense que, comme pour tout enjeu de société, une solution au bruit et à la pollution naîtra d'analyses objectives et de compromis.

Tout d'abord, il faut se demander quels sont les dommages causés à l'environnement par les motoneigistes? Sont-ils importants, tolérables ou mineurs? Y a-t-il des études crédibles sur la question? Les voitures d'aujourd'hui sont de moins en moins polluantes. Les nouveaux moteurs hors-bord quatre temps sont plus économiques, plus silencieux et beaucoup moins polluants.

Compte tenu des pressions sociales sur la question de l'environnement, je suis persuadé que l'industrie de la motoneige va rejoindre les rangs des nouvelles technologies bientôt. Les fabricants savent très bien que s'ils ne réagissent pas, des normes leurs seront imposées.

Il est rare, M. Dépôt (frustrant pour certains...), qu'une problématique du genre trouve solution par l'adoption de mesures extrêmes et radicales. Votre souhait d'interdire les motoneiges dans les parcs du Québec est, à ce stade-ci, prématuré et simpliste. Une interdiction pure et simple ne devrait être envisagée qu'en dernier recours.

Les technologies permettant la réduction du bruit et de la pollution existent et fonctionnent. Essayons ça d'abord! Cela s'appelle un compromis...

Un peu de patience M. Dépôt.

André Tremblay
Canton d'Orford

Une facture salée à Radio-Canada

La rentrée d'automne aux nouvelles télévisées de Radio-Canada donne lieu, cette année encore, à des changements cosmétiques qui m'apparaissent douteux...

A l'heure du souper, l'amateur Simon Durivage copine avec deux collègues autour d'une table sous couvert d'une convivialité factice. À 21 heures à RDI et à 22 heures à la Première chaîne, Gilles Gougeon, qui pourtant faisait un honnête travail à *La Facture*, est d'un ennui mortel. Idem pour Céline Galipeau, excellente journaliste de reportage mais qui à la lecture des nouvelles devient soporifique. C'est à mon sens faire mauvais usage du personnel.

Mais qui donc sont ces patrons qui prennent, aux frais des contribuables, d'aussi mauvaises décisions? Ces patrons ont-ils des noms? Sont-ils imputables des décisions qu'ils prennent? Et le cas échéant, à qui? Nos députés fédéraux à Ottawa, tous partis politiques confondus, devraient demander des comptes aux dirigeants de Radio-Canada.

Je n'accepte pas que les taxes que je verse à Ottawa et qui financent Radio-Canada paient le salaire des chefs de nouvelles dont l'incompétence est aussi manifeste.

Gabriel Goulet
Melbourne



paularamee@sympatico.ca

Document

Le néo-féminisme

Le Centre des femmes La Parolière inclut, dans son mandat éducatif, un rôle d'information. La Parolière a profité de la Journée nationale des centres de femmes du Québec, hier, pour faire la lumière sur sa position féministe et expliquer comment l'orientation féministe se concrétise dans ses interventions.

Pour promouvoir l'autonomie des femmes

Aujourd'hui, le féminisme se vit à travers deux grands courants. D'une part, la société remet en question la figure d'autorité du masculin blanc dans le monde: on dénonce le double pouvoir racial et sexiste. D'autre part, il y a un désir de construire une nouvelle figure identitaire qui ne réfère pas à la figure dominante: on revendique la différence. Loin de présenter la personne comme une victime, cette orientation favorise plutôt un modèle d'autonomie.

Les centres de femmes présents partout au Québec adoptent ce nouveau féminisme. Cela se traduit par diverses actions qui favorisent la prise de conscience des stéréotypes sexistes et des rôles imposés par la société, ce qui a pour effet de déculpabiliser les femmes. Dans un centre de femmes, les pratiques d'intervention ne laissent planer aucun préjugé qu'il soit fondé sur le sexe, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, le statut social ou autre.

Le rapport professionnelle-cliente est aussi modifié. On parle plutôt d'accompagnatrice et de participante. Chloé Bellemare, agente de relations humaines au Centre des femmes La Parolière, explique que la participante joue un rôle central dans son processus d'évolution. L'accompagnatrice fait confiance à son potentiel, valorise les connaissances de la participante, ses expériences. Dès lors, la participante est en mesure de mieux cerner son problème, de trouver elle-même la meilleure action à poser pour y remédier. Ce faisant, elle acquiert plus de confiance en elle. En somme, elle augmente son autonomie dans une sorte de spirale sans fin, elle détient de plus en plus de pouvoir sur sa vie.

Au Centre des femmes La Parolière, entre autres centres de femmes, il est facile de constater le cheminement que les femmes réalisent. Souvent, une première visite, qu'elle soit informelle ou qu'elle fasse suite à la référence d'un professionnel, constitue le début d'une démarche personnelle. Puis, la participante s'inscrit à des ateliers de groupe. Enfin, elle prend confiance en elle, petit à petit, et s'intéresse aux



Imacom, Jocelyn Riendeau

Le Centre des femmes La Parolière de Sherbrooke, comme 94 autres centres au Québec, fête hier sa Journée nationale et en profita pour mieux faire connaître son rôle à la population. La directrice, Nicole Leblanc, l'agente de relations humaines, Chloé Bellemare, la réceptionniste, Lise Desharnais, la secrétaire-comptable, Diane Dubé, et l'agente de communication, Caroline Fortin, ont notamment expliqué leur travail au cours d'une activité Porte ouverte.

autres activités du Centre au point de s'y impliquer et même d'en organiser de sa propre initiative.

Dans un centre de femme, la question de la solidarité prend aussi beaucoup d'importance. On y recherche des solutions collectives aux besoins et aux intérêts des femmes; par exemple, en participant à une table de concertation sur la condition féminine. De plus, ayant regagné sa confiance et son autonomie, chacune peut répondre positive-

ment quand le Centre sollicite sa participation à la vie démocratique et sociale. C'est ainsi que les journaux peuvent montrer des délégations importantes de femmes qui manifestent lors d'événements comme la Marche du Pain et des roses de 1995. Manifestation qui a produit des échos en 2000 avec la Marche mondiale des femmes.

Les rôles sociaux traditionnels sont responsables de la situation d'oppression faite aux femmes tant sur le plan individuel que sociale. C'est une in-

justice qui n'a pas sa raison d'être, il y en a beaucoup d'autres. Le travail d'un centre de femmes comme La Parolière à Sherbrooke vise à changer en profondeur la situation des femmes. Son objectif ultime est de donner aux femmes de plus en plus de place dans tous les niveaux de l'organisation sociale. L'orientation actuelle du féminisme, qui se traduit par une reconstruction du discours identitaire, se pose naturellement comme guide dans une telle mission. Fort des acquis obtenus au fil de son histoire et destiné à progresser encore, le nouveau féminisme est le moteur de changements positifs pour notre société. Si les centres de femmes adoptent une position féministe, c'est pour remettre en question l'idéologie sexiste et l'organisation patriarcale qui ont pour effet de maintenir les inégalités entre les hommes et les femmes.

Suzie Gough
Stagiaire en communication
Centre des femmes La Parolière
Sherbrooke

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

La CSRS invoque l'argument de la débrouillardise

Les mères de deux enfants handicapés devront soumettre leur cas au comité de révision

La Tribune
SHERBROOKE

Même si Meyer Nadeau avait été le seul élève nécessitant un interprète à l'école du Touret, la direction de l'école aurait tout de même pu lui offrir ce service seulement à temps partiel afin qu'il «apprenne à se débrouiller» dans la société.

C'est ce qu'a expliqué hier soir à La Tribune la directrice du service des ressources éducatives à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), Louise Nadeau, quelques minutes après que la mère de Meyer, Joanne Poisson, ait pris le micro pour dénoncer la situation de son fils sourd et déficient lors de la séance ordinaire du comité exécutif de la CSRS.

Mme Poisson venait tout juste d'apprendre que son fils n'aura droit qu'à deux heures d'interprétation par jour sur les deux heures et demie qu'il passe à l'école, ce qui, selon elle, nuira grandement au développement de Meyer. L'autre de-

mi-heure d'interprétation ira à un deuxième élève, Karl, qui aurait aussi besoin d'un interprète à temps plein au dire de sa mère, Lucie Grimard. Ces deux élèves sont dans des classes différentes.

L'an dernier, ils étaient à l'école Larocque, mais dans la même classe où ils avaient un interprète à temps plein.

Selon la directrice des ressources éducatives, Meyer «ne pourra pas vivre avec un interprète toute sa vie. Il devra développer d'autres stratégies de communication». Parce qu'elle souhaite «développer l'autonomie chez le jeune», l'école du Touret a mis en place un «plan de transition» et a ainsi décidé de diminuer ses heures d'interprétation, indique Mme Nadeau.

La directrice ajoute que les intervenants en classe sont «formés en signes» et peuvent donc remplacer l'interprète pendant la demi-heure quotidienne perdue par Meyer.

Cette affirmation irrite au plus haut point la mère de Meyer puisque celle-ci a elle-même formé les intervenants au langage des signes grâce à la formation «Fais-moi signe».

«Ils connaissent 147 mots sur 10 000, soutient Joanne Poisson. Ce ne sont que des mots de tous les jours et ce n'est pas avec 147 signes qu'ils pourront prendre la place d'un interprète quand ça prend deux ans au Centre Saint-Michel pour être interprète scolaire. Ils ne donnent pas une qualité d'enseignement et c'est ce que je demande pour mon fils.»

De son côté, la mère de Karl, Lucie Grimard, est tout aussi mécontente de cette maigre demi-heure quotidienne d'interprétation pour son fils, qui ne peut ni parler ni écrire en raison d'une déficience intellectuelle et d'une apraxie sévère de la parole.

«Il peut faire des signes, souligne-t-elle, mais l'enseignant ne le comprend pas et il a même uriné dans ses culottes aujourd'hui (hier) parce que personne ne l'a compris.»

Invitant les deux femmes à discuter avec le directeur du Touret, le directeur général de la CSRS, Claude St-Cyr, a pour sa part insisté sur le fait qu'il n'y a «pas eu de compressions budgétaires dans ces secteurs-là. Les besoins sont pratiquement illimités, mais les ressources sont limitées».

Les deux femmes devront maintenant faire appel à un comité de révision, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines.



Imacom, Jocelyn Riendeau

Pendant que Joanne Poisson et Lucie Grimard demandent des interprètes à temps plein pour leurs enfants à l'école du Touret, la directrice du service des ressources éducatives de la CSRS, Louise Nadeau, explique que le fils de Mme Poisson, même s'il est sourd et déficient, devra un jour apprendre à se débrouiller sans interprète.

L'UdeS joint l'Institut international des télécommunications

La Tribune
SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke joint les rangs de l'Institut international des télécommunications (IIT) qui compte d'autres membres universitaires. Ce partenariat profitera principalement aux étudiants de génie électrique et informatique.

L'entente dévoilée hier prévoit entre autres une collaboration dans le partage de locaux et d'équipements. Les deux partenaires soulignent les nombreuses similitudes entre les approches pédagogiques de l'université et celles de l'IIT, indique un communiqué.

Richard J. Marceau, doyen de la faculté de génie de l'Université de Sherbrooke, souligne que l'Institut international possède un laboratoire à la fine pointe de la technologie qu'une université comme celle de Sherbrooke ne peut se procurer.

«Des étudiants d'ici pourront se rendre sur place pour procéder à des expériences. C'est un laboratoire d'envergure qui offre de l'équipement de plusieurs fournisseurs nord-américains. Pour avoir recours à ces équipements, un étudiant devrait se rendre à plusieurs endroits. Avec le laboratoire de l'Institut, nous avons tout à un même endroit.»

L'Institut international des télécommunications a été fondé en 1999 par un groupe de leaders de l'industrie des télécommunications et du monde universitaire, avec le soutien du Gouvernement du Québec.

On avait pu joindre ses rangs en raison de la distance entre les deux institutions, note le doyen Marceau.

L'Institut est un centre industriel des télécommunications et compte une quarantaine de membres. Ses activités sont principalement orientées vers la formation industrielle et académique, le développement et la validation de nouvelles applications et de nouveaux services.

L'Université de Sherbrooke profitera des installations physiques de l'IIT pour l'enseignement en laboratoire. De plus, la recherche en télécommunications s'effectuera sur place ainsi que par interconnexion des laboratoires.

Enfin, les deux institutions envisagent une collaboration pédagogique aux premier et deuxième cycles. On pourra aussi tenter des expériences via le réseau Internet.

Mis à part les cours en tant que tels, l'Institut (www.iitelem.com) offre différents produits tels que la formation pratique par travaux dirigés (internship), le travail industriel et d'autres.

1 JOUR SEULEMENT

VENTE

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

LIQUIDATION de produits USAGÉS

Jusqu'à **60%** DE RABAIS

SUR TENTES, CANOTS, KAYAKS, SACS À DOS ET BIEN PLUS...

LIQUIDATION de produits NEUFS

TENTES «Asolo hawk 2»	Prix rég.: 270 \$	199\$
SACS À DOS «Jack Wolfskin Atlas II»	Prix rég.: 220 \$	129⁹⁹\$
SOULIERS «Salomon Skreerider»	Prix rég.: 130 \$	59⁹⁹\$
VÊTEMENTS DE VÉLO	RABAIS DE	40%
VÉLOS	RABAIS JUSQU'À	40%

la randonnée
Boutique Plein Air

2325, rue King Ouest, Sherbrooke 566-8882

La Echo Hatchback 2004

Taux à partir de 1,9%

Jusqu'à 2 mois de paiements GRATUITS

Jusqu'à 2000\$ de remise

Aucun dépôt de sécurité sur location

La Corolla CE 2004

• Sièges arrière rabattables 60/40 • Roues de 15"

Avec

- Volant ajustable
- Miroir électrique
- Fiabilité inclus
- CD

à partir de **12995\$** ou **204\$/mois**

199\$ /mois location 48 mois

Le Highlander V6 à traction intégrale 2003

• Freins ABS

• Volant ajustable

• Fiabilité inclus

• Radio-cassette avec CD ou MP3 disponible

à partir de **379\$ /mois** location 48 mois

• Tout équipé

• Fiabilité en prime

0\$ comptant

Toyota

MAGOG

www.toyotamagog.com

TOYOTA ARBOUS LIQUIDATION 2003

Toyota Magog, c'est moi...

274, boul. Bourque, Omerville

843-9883

Paul Awad
Conseiller en produit

Le partage des profits d'Hydro-Sherbrooke hante les élus

Luc Larochelle
llarochel@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'épineuse question du partage des profits d'Hydro-Sherbrooke revient hanter les élus municipaux dans le contexte orageux des défusions. Une résidente du secteur Saint-Élie, Diane Robitaille, a réclamé lundi soir du conseil municipal qu'il s'empresse de trouver une solution afin de ne pas perpétuer ce qu'elle considère être un sérieux préjudice pour les anciens citoyens de la banlieue.

Mme Robitaille a pourfendu le mode de calcul utilisé au cours des deux premières années de fonctionnement de la ville nouvelle pour établir le compte de taxes.

«D'ici dix ans au maximum, le taux de taxation sera identique partout. Quelqu'un fera l'acquisition d'une maison de 100 000 \$ dans l'ancien Sherbrooke et son cousin achètera une maison du même prix en banlieue et le premier paiera moins cher de taxes que le second. Il y a un non-sens avec l'objectif de la fusion, qui est l'équité fiscale», a-t-elle soutenu.

En 2003, suivant les termes du décret ayant créé la ville unifiée, le propriétaire d'une maison de 100 000 \$ a reçu un crédit de taxes de 527 \$ s'il était du territoire de l'ancien Sherbrooke et de seulement 12,50 \$ s'il habitait la banlieue. Ce calcul tenait compte des investissements effectués dans le passé par les anciens Sherbrookoïses et des investissements conjoints des citoyens de



Résidente de Saint-Élie, Diane Robitaille, a relancé le débat sur la propriété d'Hydro-Sherbrooke en déplorant lundi soir à l'hôtel de ville que le conseil municipal n'ait pas encore corrigé la formule de partage des profits, qu'elle juge préjudiciable pour les citoyens de la banlieue.

la nouvelle ville.

«Les conseillers des municipalités autres que Sherbrooke ont la même préoccupation que vous, madame», a

commenté le président de l'arrondissement de Brompton, Clément Nault, sans toutefois pouvoir dire quand et comment cette formule transitoire se-

rait adaptée. Membre du comité exécutif, le conseiller Nault a eu droit ces dernières semaines à la présentation des premières

ébauches financières préparées par le comité de travail chargé du dossier. Mais il se fait déjà tard, à quelques mois de la présentation du budget 2004, pour espérer rallier tous les membres du conseil derrière une proposition. Le dossier chaud des défusions rend la tâche encore plus complexe.

A titre de représentant de l'ancienne ville de Sherbrooke, le conseiller Serge Paquin a rappelé que c'est le gouvernement provincial qui a fixé les modalités pour le partage des profits d'Hydro-Sherbrooke.

L'écart ira en rétrécissant, a toutefois souligné M. Paquin.

«Année après année, il y aura une part de plus en plus grande des bénéfices d'Hydro-Sherbrooke qui sera transmise aux secteurs qui n'étaient pas de Sherbrooke sans que ces citoyens de l'ex-banlieue aient déboursé un sou. De mémoire, dans 23 ans, la moitié des bénéfices ira aux propriétaires fonciers de l'ancienne ville et l'autre moitié à ceux de la nouvelle ville», a-t-il rappelé.

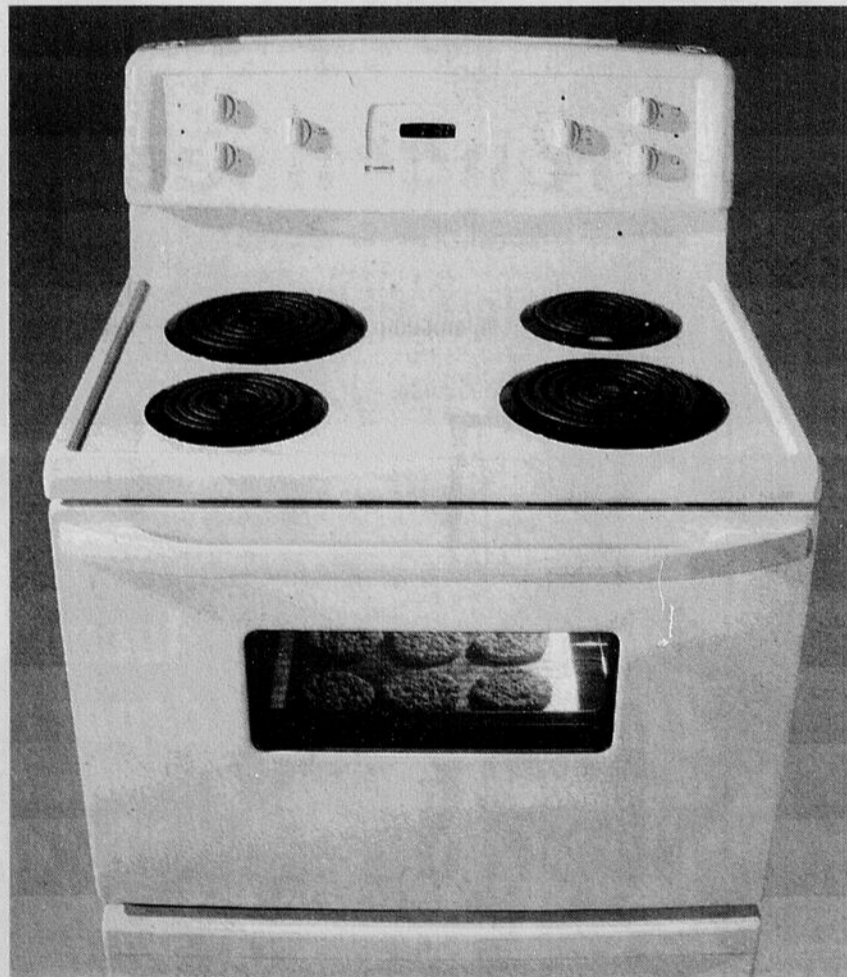
La présidente d'assemblée, Diane Delisle, a estimé que ce n'était pas le moment d'engager un débat sur ce dossier complexe avant d'avoir reçu la recommandation du comité de travail.

Rappelons qu'un autre citoyen, Clément Côté, qui a habité à Rock Forest durant 25 ans, a décidé, le printemps dernier, de porter ce débat devant les tribunaux.

M. Côté s'est adressé à la Cour des petites créances pour réclamer 5% du montant des factures d'électricité qu'il a payées à Hydro-Sherbrooke depuis 1976. Sa cause n'a pas encore été entendue.

Ces vendredi et samedi seulement!

399⁹⁹



rabais **140\$**
Cuisinière Kenmore^{MD}
à nettoyage facile

2 prises pour petits appareils ménagers,
2 grilles dans le four. N° 56208. Rég. Sears 539,99.
Aussi en noir sur blanc.

Prix en vigueur les vendredi 19 et samedi 20 septembre 2003,
dans la limite des stocks

- Kenmore est la marque de gros appareils ménagers la plus vendue au Canada*
- Garantie de parité des prix pour les gros appareils ménagers de grandes marques; détails en magasin
- Satisfaction ou remboursement

*D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Pas de paiement avant un an pour tous les gros appareils ménagers



avec la carte Sears

Pas de paiement avant septembre 2004 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.

Gros appareils ménagers: à l'exclusion des aspirateurs et des machines à coudre

50

50 ans de qualité, bons prix, service, fiabilité

SEARS

NE094M03 2003, Sears Canada Inc.

Un appel à l'aide pour trouver une famille d'accueil à un jeune

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pour une très rare fois, le Centre jeunesse Estrie fait appel aux médias pour aider un jeune à se trouver une famille d'accueil.

Parmi les quelque 200 familles d'accueil que compte le Centre jeunesse Estrie, aucune ne peut accueillir cet adolescent âgé de 13 ans. «Il demande un milieu qui a plus de compétences que la moyenne, explique l'intervenante ressource Marie Beaulé. Certaines de nos familles d'accueil ont les compétences requises, mais comme le jeune demande beaucoup, on souhaite un milieu ayant un ou deux autres enfants maximum», ce que le Centre jeunesse n'a toujours pas réussi à trouver.

En temps normal, le Centre jeunesse utilise les médias pour regarnir sa banque de familles d'accueil. En 20 ans de carrière, Mme Beaulé ne se souvient que «d'une ou deux fois» où le Centre a dû recourir aux médias pour trouver un toit à un jeune en particulier.

Ce jeune, surnommé Antoine, est hyperactif et a une capacité limitée à se situer dans le temps et à mémoriser les informations qui lui sont transmises. Il souffre de problèmes neurologiques contrôlés par médication. L'adolescent a besoin d'un encadrement constant ainsi que de la présence et du soutien d'adultes matures capables de composer avec les troubles d'attachement.

Pour l'instant, Antoine est temporairement hébergé en centre d'accueil, en attendant de trouver une famille qui voudra bien l'accueillir. Ce jeune était placé depuis près de six ans dans une autre région, mais sa mère, qui le reçoit régulièrement, vient d'emménager en Estrie. La mère souhaite que son enfant soit hébergé dans la région de Lac-Mégantic ou près de Sherbrooke.

La famille d'accueil devra collaborer avec la mère d'Antoine, les intervenants du Centre jeunesse, la pédopsychiatrie et le milieu scolaire. «Le milieu d'accueil pourra compter sur la collaboration d'éducateurs et aura droit à des moments de répit et d'arrêts en centre d'accueil si nécessaire», indique Marie Beaulé.

«Parce qu'il requiert plus d'attention et d'interventions que la moyenne de nos jeunes, le mode de compensation financière, qui est non imposable, sera supérieur à la norme habituelle», ajoute-t-elle.

Les personnes intéressées peuvent contacter Marie Beaulé au 822-2728, poste 329.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323
1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures